



Mairie de Saint-Vincent
2, rue de la Mairie
Le Bourg
43800 SAINT-VINCENT

Tél : 04 71 08 51 11

Mail : mairie@saintvincent43.fr

ARRETE MUNICIPAL N° 26

Le Maire de la Commune de SAINT-VINCENT ;
VU le Code Général des Collectivités territoriales ;
VU la demande de S.T.P.P. ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de régler la circulation pour des travaux de terrassement : branchement électrique.

ARRETE :

Article 1er : La circulation des véhicules sera perturbée (circulation alternée) les 18 et 19 avril de 8h30 à 17h sur une partie de la Rue de la Raze Longue, pour cause de travaux de branchement électrique.

Article 2 : La signalisation nécessaire sera mise en place par l'entreprise qui réalise les travaux. Les panneaux seront installés en amont des travaux afin de permettre aux véhicules de faire demi-tour.

Article 3 : Le Maire, les Adjoints, la Gendarmerie Nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'application du présent arrêté.

Fait à Saint-Vincent, le 17 avril 2023

Le Maire,
Jean-Benoît GIRODET

